

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

CREDIT AGRICOLE CHEUVREUX

Société anonyme au capital de 39 239 816 Euros.
Siège social : 9, quai Paul Doumer, 92400 Courbevoie.
788 108 223 RCS Nanterre.

Comptes Individuels au 31/12/2011 arrêtés par le Conseil d'administration de CREDIT AGRICOLE CHEUVREUX
en date du 16/02/2011
Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2012

I. - Bilan publiable au 31 Décembre 2011

(en milliers d'euros)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Opérations interbancaires et assimilées	3.1	285 684	260 359
<i>Caisse, banques centrales</i>		2	
<i>Créances sur les établissements de crédit</i>		285 682	260 359
Opérations avec la clientèle		2 588	2 659
Opérations sur titres	3.2	219 393	237 829
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>		91 690	83 035
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>		127 703	154 794
Valeurs immobilisées	3.5	112 224	127 484
<i>Prêts subordonnés</i>		7 729	7 484
<i>Participations et autres titres détenus à long terme</i>		11 420	11 061
<i>Parts dans les entreprises liées</i>		73 235	83 979
<i>Immobilisations incorporelles</i>		9 212	12 618
<i>Immobilisations corporelles</i>		10 628	12 342
Capital souscrit non verse			
Actions propres			
Comptes de régularisation et actifs divers		794 666	717 893
<i>Comptes de négociation et de règlement</i>	3.2	591 131	552 448
<i>Autres actifs</i>	3.3	188 619	153 933
<i>Comptes de régularisation</i>	3.4	14 916	11 512
TOTAL DE L'ACTIF		1 414 555	1 346 224
<hr/>			
PASSIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Opérations interbancaires et assimilées	3.1	486 904	405 108

<i>Banques centrales</i>			
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>		486 904	405 108
Operations avec la clientele		4 138	4 309
Dettes representees par un titre	3.2	88 397	84 210
Comptes de régularisation et passifs divers		623 403	627 534
<i>Comptes de négociation et de règlement</i>	3.2	581 584	584 039
<i>Autres passifs</i>	3.3	34 152	36 769
<i>Comptes de régularisation</i>	3.4	7 667	6 726
Provisions et dettes subordonnées	3.6	46 220	5 629
<i>Provisions</i>		46 220	5 629
<i>Dettes subordonnées</i>			
Fonds pour risques bancaires generaux (frbg)			
Capitaux propres hors frbg	3.7	165 493	219 434
<i>Capital souscrit</i>		39 240	39 240
<i>Primes d'émission</i>		40 947	40 947
<i>Réserves</i>		38 574	38 574
<i>Ecarts de réévaluation</i>			
<i>Provisions réglementées et subventions d'investissement</i>			
<i>Report à nouveau (+/-)</i>		100 673	113 190
<i>Résultat de l'exercice (+/-)</i>		-53 941	-12 517
TOTAL DU PASSIF		1 414 555	1 346 224

II. - Hors-Bilan au 31 Décembre 2011

(en milliers d'euros)

HORS-BILAN	31/12/2011	31/12/2010
Engagements donnes	140 238	213 745
Engagements de financement		
Engagements de garantie	92 182	133 192
Engagements sur titres	48 056	80 553
Engagements recus	9 854	19 443
Engagements de financement		
Engagements de garantie	7 000	7 000
Engagements sur titres	2 854	12 443

III. - Compte de Résultat Publiable au 31 Décembre 2011

(en milliers d'euros)

	Note	Exercice 2011	Exercice 2010
+ Intérêts et produits assimilés		3 426	1 601
- Intérêts et charges assimilés		7 582	4 205

+ Revenus des titres à revenu variable		4 426	4 807
+ Commissions (produits)		203 142	222 248
- Commissions (charges)		90 495	110 747
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		6 805	15 995
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			
+ Autres produits d'exploitation bancaire			
- Autres charges d'exploitation bancaire			
PRODUIT NET BANCAIRE	4.1	119 722	129 699
- Charges générales d'exploitation	4.2	175 879	140 851
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles		8 333	7 072
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		-64 490	-18 224
+/- Coût du risque	4.3	-595	-89
RESULTAT D'EXPLOITATION		-65 085	-18 313
+/- Résultat net sur actifs immobilisés	4.4	-13 195	-1 430
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-78 280	-19 743
+/- Résultat exceptionnel	4.5		
- Impôt sur les bénéfices	4.6	-24 339	- 7 226
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-53 941	-12 517

IV. - Annexe aux comptes individuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2011

Crédit Agricole Cheuvreux est une entreprise d'investissement exerçant ses activités de prestations de services d'investissement sous la forme de société anonyme au capital de EUR. 39.239.816. Depuis le 1er Janvier 2002, cette société fait partie du périmètre d'Intégration Fiscale de Crédit Agricole S.A.

1 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS RELATIFS A L'EXERCICE 2011

Les faits caractéristiques de l'exercice correspondent aux événements marquants et significatifs de l'exercice.

Parmi les faits qui ont une incidence comptable et qui peuvent être significatifs, mentionnons notamment les suivants :

- L'augmentation de capital de notre filiale Crédit Agricole Menkul Degerler,
- Le projet de rapprochement entre CA CHEUVREUX et CLSA.

2 - PRINCIPES COMPTABLES ET PRESENTATION DES COMPTES

Conformément au règlement 97-03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, Crédit Agricole Cheuvreux a été agréée en tant qu'Entreprise d'Investissement préalablement à l'entrée en vigueur de la loi du 2 juillet 1996 de Modernisation des Activités Financières.

Les états financiers de Crédit Agricole Cheuvreux sont établis dans le respect des principes comptables applicables aux établissements bancaires et conformément aux règles définies par Crédit Agricole S.A., agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

La présentation des états financiers de Crédit Agricole Cheuvreux est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié. L'année 2011, n'a pas donné lieu à des changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes individuels annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 16 février 2012.

2.1. bilan publiable

2.1.1 Créances, engagements par signatures et dettes

Les créances sur les établissements de crédit, les entités du groupe Crédit Agricole et la clientèle sont régies par le règlement CRC 2002-03 du 12 décembre 2002.

Les dettes envers les établissements de crédit, les entités du groupe Crédit Agricole et la clientèle sont présentées dans les états financiers.

Créances et dettes sont ventilées selon leur durée initiale ou la nature des concours :

- les créances et dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- les comptes ordinaires, comptes et avances à terme et,
- les créances ou dettes commerciales, autres concours et comptes ordinaires pour la clientèle.

Conformément aux dispositions réglementaires, la rubrique clientèle comporte en outre les opérations réalisées avec la clientèle financière.

Créances et dettes sur établissements de crédit

Ces postes recouvrent l'ensemble des créances et dettes sur des établissements de crédit y compris les valeurs reçues ou données en pension, effectuées avec des établissements de crédit et les créances ou dettes rattachées, enregistrées à leur valeur nominale.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les risques éventuels de non recouvrement total ou partiel sur les comptes débiteurs font l'objet d'une dépréciation figurant en diminution de l'actif du bilan et déterminée au cas par cas.

Opérations avec la clientèle

Ces postes comprennent les créances et dettes sur les filiales ou sur des agents économiques autres que les établissements de crédit, y compris les valeurs reçues ou données en pension, effectuées avec la clientèle et les créances ou dettes rattachées, enregistrées à leur valeur nominale.

Les risques éventuels de non recouvrement total ou partiel sur les comptes débiteurs font l'objet d'une dépréciation figurant en diminution de l'actif du bilan et déterminée au cas par cas. Si seules certaines créances présentent des risques de recouvrement, ces dernières font l'objet de la constatation d'un risque enregistré au passif du bilan

2.1.2 Portefeuille-Titres

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par le règlement CRB 90-01 modifié par les règlements CRC 2005-01, 2008-07 et 20089-17, ainsi que par le règlement CRC 2002-03 pour la détermination du risque de crédit et la dépréciation des titres à revenu fixe.

Concernent ces opérations à l'ACTIF : les postes « Obligations et autres titres à revenu fixe », « Actions et autres titres à revenu variable », « Comptes de négociation et de règlement » ; au PASSIF : les postes « Dettes représentées par un titre » et partiellement « Autres actifs » et « Autres passifs ».

Ces rubriques de l'ACTIF et du PASSIF regroupent :

- les opérations sur titres de transaction,
- les prêts et emprunts de titres,
- les opérations sur instruments financiers à terme,
- les opérations de règlement et de livraison non encore dénouées,
- les opérations sur titres (coupons) échues et non encore dénouées essentiellement sur certaines places étrangères,
- les titres de placement.

Les Titres de transaction

Sont considérés comme des titres de transaction les titres qui, à l'origine, sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme.

Ces titres doivent être négociables sur un marché actif et les prix de marché ainsi accessibles doivent être représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur négociation et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus.

La dette représentative des titres vendus à découvert est inscrite au passif de l'établissement cédant pour le prix de vente des titres frais exclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat.

Les Titres de placement

Cette catégorie concerne les titres qui ne sont pas inscrits parmi les autres catégories de titres, y compris les titres acquis sur le Marché à Règlement Différé, conformément au règlement CRC 2003-06.

Les titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais exclus.

La valeur d'inventaire est le prix de marché, à l'exception des titres acquis sur le Marché à Règlement Différé où la valeur d'inventaire reste la valeur de négociation.

A la clôture de l'exercice, lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne ou d'un ensemble homogène de titres est inférieure à la valeur comptable, il est constitué une dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées au compte de résultat.

2.1.3 Prêts subordonnés

Ils correspondent à des créances non représentées par un titre pour lesquelles les prêteurs ont accepté que leurs droits soient primés par ceux des autres créanciers.

2.1.4 Participations et autres titres détenus à long terme

Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans une entreprise liée) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.

Les autres titres détenus à long terme correspondent à des titres détenus dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

2.1.5 Parts dans les entreprises liées

Ce poste recouvre les participations susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable. Les titres sont enregistrés conformément au règlement C.R.B. 90-01, de l'instruction 90-03 de la Commission Bancaire, modifié par le règlement C.R.C.2005-01.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité.

Celle-ci représente ce que l'établissement accepterait de décaisser pour les acquérir, compte tenu de ses objectifs de détention. L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou la valeur mathématique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité de titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins values de cession relatives à ces titres sont enregistrées en résultat.

2.1.6 Immobilisations incorporelles et corporelles

Crédit Agricole Cheuvreux applique le règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Par conséquent, Crédit Agricole Cheuvreux applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce règlement, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Conformément au règlement CRC 2004-06, le coût d'acquisition des immobilisations comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires, c'est-à-dire les charges directement ou indirectement liées à l'acquisition pour la mise en état d'utilisation du bien ou pour son entrée.

Les agencements et les matériels d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'achèvement.

A l'exception des logiciels, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de dépréciation.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation selon les modalités suivantes pour le Siège Social comme pour les succursales :

Composant	Mode d'amortissement	Durée
- Logiciels	linéaire	1, 3 et 10 ans
- Logiciels développés en interne	linéaire	5 à 10 ans
- Matériel informatique et téléphonie	linéaire	3 à 7 ans
- Agencements, installations et aménagements	linéaire	5, 7 et 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau	linéaire	5 et 10 ans

L'ensemble des postes de l'ACTIF faisant l'objet d'amortissement ou de dépréciation est présenté pour leur valeur nette.

Enfin, les éléments dont dispose Crédit Agricole Cheuvreux sur la valeur de ses immobilisations lui permettent de conclure que des tests de dépréciation établis dans le contexte du projet de restructuration, ont conduit à la constatation de dépréciation d'immobilisations incorporelles.

2.1.7 Provisions

Crédit Agricole Cheuvreux applique le règlement C.R.C. 2000-06 sur les passifs concernant la comptabilisation et l'évaluation des provisions entrant dans le champ d'application de ce règlement.

Ces provisions comprennent notamment celles relatives aux engagements par signature, aux engagements de retraite et de congés fin de carrière, aux litiges et aux risques divers ainsi qu'à l'impact de la restructuration.

Ce poste comprend les provisions destinées à couvrir des risques et charges :

- soit nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peut être fixé de façon précise,
- soit que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

2.1.8 Opérations en devises

Les créances et les dettes monétaires libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction. Les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de clôture.

Dans le cadre de l'application des règlements CRBF 89.01, Crédit Agricole Cheuvreux a mis en place une comptabilité multi-devises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

2.1.9 Intégration des succursales à l'étranger

Les succursales tiennent des comptabilités autonomes conformes aux règles comptables en vigueur dans les pays où elles sont implantées.

Lors de l'arrêté des comptes, les bilans et comptes de résultat des succursales sont retraités selon les règles comptables françaises, convertis en euros et intégrés à la comptabilité de leur siège après élimination des opérations réciproques.

Les règles de conversion en euros sont les suivantes :

- les postes de bilan autres que les dotations sont convertis au cours de clôture,
- les dotations sont converties au cours de clôture,
- les charges et les produits sont convertis au cours de clôture.

Les gains ou pertes pouvant résulter de cette conversion sont enregistrés au bilan dans la rubrique "Comptes de régularisation".

2.2 hors-bilan

Il se répartit en engagements donnés et reçus qui correspondent aux :

- engagements de financement en faveur ou d'ordre d'Etablissements de Crédit ou de la clientèle,
- engagements de garantie comprenant les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'Etablissements de Crédit ou de la clientèle ou reçus d'Etablissements de Crédit.
- engagements sur titres qui correspondent essentiellement aux titres à recevoir et/ou à livrer.

Le hors bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change. De même, il ne comporte pas les engagements reçus concernant les Bons du Trésor, les valeurs assimilées et les autres valeurs données en garantie.

2.3 compte de résultat publiable

Les postes du compte de résultat sont établis en observant les dispositions particulières qui figurent dans l'annexe 1,III au règlement C.R.B.F. 91-01 et au point 3 de l'annexe au règlement C.R.C. 2002-04 et en application du règlement C.R.C. 2005-04.

2.3.1 Intérêts et produits ou charges assimilés

Ils correspondent aux intérêts et produits / charges assimilés, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêts, calculées en fonction de la durée et du montant de la créance / dette ou de l'engagement reçu / donné. Ils comprennent essentiellement :

- les intérêts sur comptes, prêts / emprunts et valeurs reçues / données en pension,
- les intérêts et produits / versements assimilés à l'occasion d'opérations de pension livrée / reçue sur titres,
- les intérêts sur dettes représentées par un titre.

2.3.2 Revenus des titres à revenu variable

Il s'agit des dividendes et autres revenus provenant d'actions et autres titres à revenu variable, de participations, d'autres titres détenus à long terme et de parts dans les entreprises liées.

2.3.3 Commissions

Ces postes recouvrent :

- les produits rétribuant les services fournis à des tiers, soit essentiellement des produits provenant d'opérations de courtage et assimilés y compris les commissions sur opérations stipulées à un règlement différé ;
- les charges découlant du recours aux services de tiers dont notamment les rétrocessions de commissions et les commissions aux dépositaires centraux, entreprises de marchés, gestionnaires de systèmes de règlement livraison et compensation.

2.3.4 Résultat sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste correspond au solde :

- des opérations de bilan et hors bilan sur titres de transaction ;
- des opérations sur des instruments financiers à terme de taux d'intérêt, de cours de change et d'indices boursiers, que ces instruments soient fermes ou conditionnels ;
- des résultats liés aux erreurs.

2.3.5 Résultat sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés

Ce poste correspond au solde des opérations sur titres de placement et sur titres de l'activité de portefeuille issu de la différence entre reprises sur dépréciations et plus-values de cession et dotations aux dépréciations et moins-values de cession.

2.3.6 Charges générales d'exploitation

Ce poste comprend :

- les frais de personnel incluant les charges sociales, les taxes afférentes aux frais de personnel, et le cas échéant, la participation et l'intéressement des salariés et les provisions pour engagement de retraite ou afférentes à des risques sur le personnel ;
- les impôts et taxes y compris l'I.F.A. ainsi que les provisions pour risques afférentes à des impôts et taxes ;
- les charges relatives à la rémunération des services extérieurs, y compris les provisions pour risques afférentes à des charges liées à des services extérieurs.

2.3.7 Coût du risque

Ce poste comprend les dotations et reprises de dépréciations des créances, les dépréciations sur engagements hors bilan ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties et les autres mouvements de dépréciations sur risque de contrepartie et passif éventuels liés à ces postes.

A compter du 1er janvier 2005, y sont également inclus les honoraires non provisionnés se rapportant aux litiges enregistrés dans cette rubrique.

2.3.8 Résultat sur actifs immobilisés

Le solde de ce poste correspond :

- au résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels ;
- au résultat des opérations sur titres de participation, sur autres titres détenus à long terme et sur parts dans les entreprises liées, issu de la différence entre reprises de dépréciations et plus-values de cession et dotations aux dépréciations et moins-values de cession.

2.3.9 Résultat exceptionnel

Ce poste comprend, le cas échéant, exclusivement les produits et les charges avant impôt, qui sont générés ou surviennent de manière exceptionnelle et qui ne relèvent pas de l'activité courante de Crédit Agricole Cheuvreux.

2.3.10 Impôt sur les bénéfices (charge fiscale)

Le poste correspond à la charge d'impôt sur les bénéfices qui comprend :

- l'impôt courant de l'exercice dû au titre des bénéfices imposables en France ou à l'étranger pour nos succursales, incluant les majorations diverses ainsi que les avoirs fiscaux ou crédits d'impôt utilisés.
- les provisions ou reprises constituées pour couvrir un litige fiscal.
- l'impôt différé résultat des différences temporaires d'imposition ou de déduction.

Crédit Agricole Cheuvreux a signé avec Crédit Agricole S.A. une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes, le cas échéant, la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration.

2.4 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi

2.4.1 Engagements en matière de retraite, de pré-retraite et d'indemnités de fin de carrière - régimes à prestations définies

Crédit Agricole Cheuvreux applique la recommandation n° 2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

A ce titre, Crédit Agricole Cheuvreux provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Les écarts actuariels étant passés immédiatement en résultat, le montant de la provision est égal à :

- la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, calculée selon la méthode actuarielle préconisée par la recommandation et enregistrée en passif afin de servir tous les avantages correspondants aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

· diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs du régime. Ceux-ci peuvent être représentés par une police d'assurance éligible. Dans le cas où l'obligation est totalement couverte par une telle police, la juste valeur de cette dernière est considérée comme étant celle de l'obligation correspondante, (soit le montant de la dette actuarielle correspondante). Cette police d'assurance collective d'indemnités de fin de carrière qui a été conclue au cours de l'exercice 1998 avec la Société d'Assurances sur la vie PREDICA. Elle a pour objet :

- la constitution dans les comptes de l'assureur, moyennant versements de cotisations, d'un fonds collectif destiné à la couverture des indemnités de fin de carrière dont Crédit Agricole Cheuvreux est redevable envers ses salariés,
- la gestion du fonds collectif,
- le remboursement des indemnités de fin de carrière à Crédit Agricole Cheuvreux lors de chaque départ à la retraite.

Dans la mesure où la réforme (loi 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites) ne modifie pas les accords de branche existants mais simplement les hypothèses actuarielles d'âge de départ en retraite, elle est analysée comme une mise à jour d'hypothèses actuarielles et non comme une modification de régime. A ce titre, l'impact de la réforme doit être enregistré comme les autres écarts actuariels, intégralement en résultat.

2.4.2 Plans de retraite – régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Par conséquent, Crédit Agricole Cheuvreux n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé. Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

2.5 situation fiscale

Une provision spécifique pour pertes et charges est constituée le cas échéant pour compenser l'incidence, sur la charge d'impôt, du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur. Il a été constaté un produit net d'impôt différé de 25 194 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

2.6 comptes consolidés

Les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales à l'exception de CA Cheuvreux Menkul Degerler AS sont consolidés par intégration globale dans le Groupe Crédit Agricole CIB.

2.7 présentation des comptes

Les comptes présentés regroupent les éléments comptables concernant l'ensemble des activités (siège et succursales).

3 – COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LE BILAN (en milliers d'euros)

3.1 opérations de trésorerie et interbancaires

Ces rubriques comprennent les postes suivants, à l'actif et au passif :

	31/12/2011	31/12/2010
Comptes débiteurs		
Caisse	2	
Banques centrales		
Comptes ordinaires débiteurs	122 868	99 933
Comptes et prêts	162 755	160 409
Valeurs reçues en pension		
Créances douteuses (interbancaires)		
Créances rattachées (interbancaires)	59	17
TOTAL	285 684	260 359
Comptes créditeurs		
Banques centrales		
Comptes ordinaires créditeurs	92 230	69 170
Comptes et emprunts	394 232	335 650
Valeurs données en pension		
Dettes rattachées	442	288
TOTAL	486 904	405 108
Encours net	-201 220	-144 749

3.2 Opérations sur titres

Ces rubriques se décomposent à l'actif et au passif, sous les catégories suivantes :

	31/12/2011	31/12/2010
Comptes débiteurs		
Titres reçus en pension livrée	91 690	84 514
Titres de transaction (+ titres prêtés)	81 341	83 242
Titres de placement (+ titres prêtés)	46 362	70 072
Titres de l'activité de portefeuille (y.c. titres prêtés)		
Titres d'investissement (+ titres prêtés)		
Instruments conditionnels achetés (parmi autres actifs)		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	591 131	552 448
Créances rattachées		1
TOTAL	810 524	790 277
Comptes créditeurs		
Titres donnés en pension livrée		
Titres de transaction	28 082	82 248
Instruments conditionnels vendus (parmi autres passifs)		
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	59 155	
Autres dettes constituées par des titres*	1 160	1 962
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	581 584	584 039
Dettes rattachées		
TOTAL	669 981	668 249
Solde net	140 543	122 028
<i>* correspond essentiellement aux titres SRD</i>		

3.3 Débiteurs et créditeurs divers

Ces rubriques comprennent les postes suivants :

	31/12/2011	31/12/2010
Comptes débiteurs		
Dépôts de garantie versés	123 411	105 843
Créances sociales et fiscales	57 914	34 178
Autres débiteurs (y.c. créances rattachées)	7 294	13 912
TOTAL	188 619	153 933
Comptes créditeurs		
Dépôts de garantie reçus		
Dettes sociales et fiscales	26 385	34 199
Autres créditeurs (y.c. dettes rattachées)	7 767	2 570
TOTAL	34 152	36 769
Solde net	154 467	117 164

3.4 Comptes de régularisation

Les opérations s'analysent de la façon suivante :

	31/12/2011	31/12/2010

Comptes débiteurs		
Comptes d'ajustement devises	2 617	1
Comptes d'ajustement I.F.T.		
Charges constatées d'avance	3 362	2 445
Produits à recevoir	1 322	4 382
Autres comptes de régularisation	7 615	2 244
TOTAL	14 916	9 072
Comptes créditeurs		
Comptes d'ajustement devises		
Comptes d'ajustement I.F.T.		
Produits constatés d'avance	524	526
Autres charges à payer	6 713	5 636
Autres comptes de régularisation	430	564
TOTAL	7 667	6 726
Solde net	7 249	2 346

3.5 actif immobilisé

Il se décline selon les catégories suivantes, et comprend les variations suivantes :

3.5.1 Immobilisations financières :

Les filiales et participations sont présentées dans le tableau ci-dessous, pour lesquelles les données présentées sont des informations au 31/12/2011, sauf mention spécifique :

(en milliers d'euros)

Informations financières	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brutes	Nettes					
Filiales et participations											
Participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de <i>Crédit Agricole Cheuvreux</i>											
Parts dans les entreprises liées dans les établissements de crédit											
Participations dans des établissements de crédit											
Autres parts dans les entreprises liées											
<i>C A C International Limited</i>	GBP	70 633	-14 861	100%	49 100	49 100			25 287	-8 705	
<i>C A C Nordic AB</i>	SEK	5 386	1 425	100%	31 493	6 811			7 591	-918	
<i>C A C North America Inc.</i>	USD	6 334	-158	100%	3 912	3 912			16 226	-803	2 409
<i>C A C España S/SA</i>	EUR	6 010	27 609	99,99%	11 592	11 592			6 564	-1 015	2 016

<i>C A C Menkul Degerler AS</i>	TRY	6 958	-5 006	99,99%	9 065	1 821			943	-1 223	
Autres titres de participations											
<i>Cheuvreux/CLSA Global Portfolio Pte.Ltd</i>	USD	22 034	-3 294	50%	11 017	11 017			2 053	-2 243	
Participations dont la valeur d'inventaire est inférieure à 1% du capital de Crédit Agricole Cheuvreux											
Parts dans les entreprises liées dans les établissements de crédit											
Participations dans des établissements de crédit											
Autres parts dans les entreprises liées											
Autres titres de participations					403	403					
Total parts dans les entreprises liées et participations					116 582	84 656	0	0			

3.5.1.1 Valeur estimative des participations :

	31/12/2011		31/12/2010	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
Parts dans les entreprises liées				
Titres non cotés	105 162	107 020	102 712	133 097
Titres cotés				
Avances consolidables				
Créances rattachées				
Dépréciations	31 927		18 733	
VALEUR NETTE AU BILAN	73 235	107 020	83 979	133 097
Titres de participation et autres titres détenus à long terme				
Titres de participation	11 025	11 072	11 022	12 947
Titres non cotés	11 025	11 072	11 022	12 947
Titres cotés				
Avances consolidables				
Créances rattachées				
Dépréciations				
Autres titres détenus à long terme	395	2 897	39	39
Titres non cotés	356	2 858		
Titres cotés	39	39	39	39
Avances consolidables				
Créances rattachées				
Dépréciations				
VALEUR NETTE AU BILAN	11 420	13 969	11 061	12 986
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION	84 655	120 989	95 040	146 083

3.5.1.2 Variation des participations :

Immobilisations financières

	01/01/2011	Augmentation (acquisitions)	Diminution (cessions, échéance)	Autres Mvts	31/12/2011
Parts dans les entreprises liées					
Valeurs brutes	102 712	1 592		858	105 162
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	18 733	13 194			31 927
VALEUR NETTE AU BILAN	83 979	-11 602		858	73 235
Titres de participation et autres titres à long terme					
Titres de participation	11 022			3	11 025
Valeurs brutes	11 022			3	11 025
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
Autres titres détenus à long terme	39			356	395
Valeurs brutes	39			356	395
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN	11 061			359	11 420
TOTAL	95 040	-11 602		1 217	84 655

3.5.2 Immobilisations corporelles et incorporelles :

	01/01/2011	Augmentation (acquisitions)	Diminution (cessions, échéance)	Autres Mouvement s	31/12/2011
Immobilisations corporelles					
Valeurs brutes	45 374	3 928	5 144	-1 033	43 125
Amortissements et dépréciations	33 032	5 452	4 723	-1 264	32 497
VALEUR NETTE AU BILAN	12 342	-1 524	421	231	10 628
Immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	31 127	4 410	6 933	-222	28 382
Amortissements et dépréciations	18 509	2 881	2 230	10	19 170
VALEUR NETTE AU BILAN	12 618	1 529	4 703	-232	9 212
TOTAL	24 960	5	5 124	-1	19 840

3.6 provisions

	Solde au 01/01/ 2011	Dotation	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	Autres mouvnts	Solde au 31/12/ 2011
Provisions non déductibles						

Provisions pour engagements de retraite	1 551	152	272	346		1 085
Provisions pour restructuration		42 702				42 702
Autres Provisions pour risques et charges	2 297	451	1 445	252	5	1 056
Provisions déductibles	1 781	108	192	320		1 377
TOTAL	5 629	43 413	1 909	918	5	46 220

3.7 capitaux propres hors frbg

	31/12/2010	Variation	31/12/2011
Capital	39 240		39 240
Primes d'émission et de fusion	40 947		40 947
Réserves	38 574		38 574
Réserve légale	4 079		4 079
Réserve plus-value long terme			
Réserves diverses	34 495		34 495
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées			
Subvention d'investissement			
Report à nouveau	113 190	-12 517	100 673
TOTAL	231 951	-12 517	219 434
Résultat à affecter	-12 517		-53 941
Distribution			

Le capital social est constitué, au 31 décembre 2011, de 3.567.256 actions de 11 euros détenues à hauteur de 99,999% par CA CIB

3.8 Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations

L'ensemble des relations avec les entreprises liées et les participations ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans des cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

Elles correspondent essentiellement à des :

- . Prestations de services données ou reçues ;
- . Contrats de location ;
- . Transferts dans le cadre d'accords de financement.

3.9 Bilan synthétique : analyse par durée résiduelle

L'ensemble des créances et des dettes est ventilé, en milliers d'euros, par durée résiduelle, selon les échéances suivantes :

- inférieures à 3 mois
- de 3 mois à 1 an
- supérieures à 1 an

de façon synthétique par regroupement des rubriques figurant au bilan page 2.

Analyse par durée résiduelle	ACTIF				PASSIF			
	< 3 mois	3 mois à 1 an	> 1 an	Total	< 3 mois	3 mois à 1 an	> 1 an	Total
Opérations interbancaires et assimilées	285 684			285 684	486 904			486 904

Opérations avec la clientèle	2 417	171		2 588	4 138			4 138
Opérations sur titres	127 703	91 690		219 393	88 397			88 397
Valeurs immobilisées	288	9 424	102 512	112 224	--	--	--	--
Comptes de régularisation et actifs et passifs divers	746 625	28 277	19 764	794 666	605 111	12 268	6 024	623 403
Provisions et dettes subordonnées	--	--	--	--			46 220	46 220

4 – COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

Le résultat au 31 décembre 2011 enregistre les évolutions présentées ci-dessous toujours pénalisées par la baisse des marchés financiers et la faible volumétrie d'activité sur l'exercice, dans la continuité de l'exercice 2010.

4.1 Le produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire détaillé sur le compte de résultat, s'élève à 119 722 milliers d'euros contre 129 699 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Il est en diminution de 8%.

Il se décompose de la façon suivante :

	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat / op. de Trésorerie et interbancaires	-4 233	-2 674
Produits	3 349	1 530
Charges	7 582	4 204
Résultat / opérations avec la clientèle		75
Produits		76
Charges		1
Résultat / opérations sur titres	27 606	19 137
Produits	32 049	23 065
Charges	4 443	3 928
Résultat / op. subordonnées et participations	4 503	4 878
Produits	4 503	4 878
Charges		
Résultat / opérations de change	-19 785	-2 259
Produits		4 821
Charges	- 19 785	7 080
Résultat / opérations de hors-bilan	-1 016	-883
Produits	6	13
Charges	1 022	896
Résultat / prestations de services financiers	112 647	111 425
Produits	203 142	222 172
Charges	90 495	110 747
Autre résultat d'exploitation bancaire		
Produits		
Charges		
P.N.B.	119 722	129 699

4.2 Les charges générales d'exploitation

Elles sont en progression de 25% à 175 879 milliers d'euros contre 140 851 milliers d'euros au 31 décembre 2010, elles intègrent les effets de l'impact de la restructuration à hauteur de 42 702 milliers d'Euros. Elles se décomposent de la façon suivante :

	Exercice 2011	Exercice 2010
--	---------------	---------------

Charges de personnel	112 718	86 241
Salaires et traitements	91 423	63 051
Charges sociales	20 378	22 253
Intéressement et participation des salariés		35
Impôts et taxes / rémunérations	918	902
Impôts et taxes	3 484	4 206
Services extérieurs	73 322	64 311
Rémunérations d'intermédiaires	2 965	2 419
Services ext. fournis par des stés du groupe	3 397	3 677
Autres services extérieurs	66 960	58 215
Charges diverses d'exploitation nettes	-13 645	-13 907
Autres charges diverses d'exploitation	308	276
Produits accessoires	-51	-327
Charges refacturées à des stés du groupe	-9 193	-9 919
Quote-part des frais du Siège social	-3 409	-2 894
Autres produits divers d'exploitation	-1 300	-1 043
TOTAL	175 879	140 851

Les charges de personnel se répartissent sur l'effectif qui s'analyse comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Cadres	324	323
Agents de Maîtrise	146	154
Employés	18	37
TOTAL	488	514

et se répartit géographiquement de la façon suivante :

	31/12/2011	31/12/2010
France	383	394
Europe (hors France)	105	119
Hors Europe	0	1
TOTAL	488	514

Le Directeur Général et le Directeur Général Délégué perçoivent une rémunération au titre de leurs fonctions d'organe de Direction. A ce titre, et en vertu de l'article 24-18 du décret du 29/11/83, aucune information n'est précisée car cela reviendrait à communiquer une information quasi-individuelle. Par ailleurs, aucune rémunération n'a été versée aux membres des organes d'Administration.

4.3 Coût du risque

	Exercice 2011	Exercice 2010
Créances douteuses	-582	-117
Dotations aux dépréciations	677	248
Reprises de dépréciations	97	318
Pertes / créances irrécouvrables non couvertes		
Pertes / créances irrécouvrables couvertes	2	187
Frais juridiques sur litiges et contentieux	-24	-17

Provisions	11	45
Dotations aux provisions	3	17
Reprises de provisions	14	62
TOTAL	-595	-89

4.4 Résultat net sur actifs immobilisés

	Exercice 2011	Exercice 2010
Immobilisations financières		
Dotations aux dépréciations	13 194	1 529
Reprise de dépréciations		
Dotations ou reprise nettes aux dépréciations	-13 194	-1 529
Plus-values de cessions réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession		
SOLDE EN PERTE OU EN BENEFICE	-13 194	-1 529
Immobilisations corporelles et incorporelles		
- Plus-value de cession	12	140
- Moins-value de cession	13	41
SOLDE EN PERTE OU EN BENEFICE	-1	99
RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES	-13 195	-1 430

4.6 Impôt sur les bénéfices

	Exercice 2011	Exercice 2010
Impôt courant	855	479
Impôt différé*	-25 194	-7 705
TOTAL	-24 339	-7 226

*Effet de la forte hausse des encours de différences temporelles génératrices d'IDA

5 - COMPLEMENT D'INFORMATION

5.1 Ventilation des résultats par secteur d'activité

L'activité de la Société consiste en la vente d'actions européennes et de dérivés ou des produits qui découlent de cette activité, ce qui inclut une gamme de prestations qui s'étend aux services d'exécution, aux activités de Corporate brokerage, d'intermédiation pour compte de la clientèle de particuliers. La ventilation des résultats est communiquée dans le rapport de gestion.

5.2 Situation fiscale

5.2.1 Résultat fiscal

	Exercice 2011	
	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt (A)	-51 993	
Différences permanentes	-29 655	
Différences temporaires	50 118	
Résultat fiscal	-31 531	

Impôt au taux normal		1 948
Impôt au taux réduit		0
Contributions exceptionnelles		0
Crédits d'impôts		0
Impôts sur les bénéfices (B)		1 948
Bénéfice net comptable (A - B)		-53 941

5.2.2 Variation des impôts différés

Nature (en Milliers d'Euros)	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
A déduire l'année suivante	12 711		34 062		47 313	
A déduire ultérieurement	9 825		-9 265		560	
Produits non déductibles temporairement		100		143		243
Total	22 536	100	25 337		47 873	243
Impôt différé net	22 436		25 194		47 630	

5.3 Evenements posterieurs a la cloture

Il est précisé que dans le cadre du projet de rapprochement entre CA Cheuvreux et CLSA, le processus d'information/consultation du Comité d'entreprise de CA Cheuvreux a débuté fin janvier 2012 par la présentation du document d'information sur les motivations économiques du projet, présentant notamment les moyens pour parvenir au dispositif cible correspondant au nouveau positionnement stratégique ainsi que les projections financières et les conséquences sur l'emploi.

5.4 Affectation des résultats

Les résultats de l'exercice se traduisent par une perte comptable de 53 940 326,38 € auxquels s'ajoutent le report à nouveau de l'exercice antérieur s'élevant à 100 672 847,55 €, soit un total distribuable de 46 732 521,17 €, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

. Réserve légale 5% entièrement dotée	0 €
Réserve statutaire 1%	0 €
Dividendes	0 €
Report à nouveau	46 732 521,17 €

5.5 Implantation dans des états ou territoires non coopératifs

Crédit Agricole Cheuvreux ne détient aucune implantation directe ou indirecte dans un Etat ou un territoire non coopératif au sens de l'article 238-0 A du Code général des impôts.

5.6 PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes, reportés ci-dessous, correspondent uniquement aux honoraires hors taxes, frais et débours exclus, qui se rapportent à l'exercice 2011.

En milliers d'Euros	E&Y	%	PWC	%
Audit :				
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	295	76%	156	95%

- Missions accessoires	37	9%		0%
Sous-total	332	85%	156	95%
Autres prestations :				
- Juridique, fiscal et social	4	1%	8	5%
- Technologie de l'information		0%		0%
- Audit interne		0%		0%
- Autres : à préciser si > à 10% des honoraires d'audit	55	14%		0%
Sous-total	59	15%	8	5%
TOTAL	391	100%	164	100%

(1) y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande des commissaires aux comptes dans le cadre de la certification des comptes

V. – Projet d'affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte comptable de l'exercice 2011, soit 53 940 326,38 €, auxquels s'ajoutent le report à nouveau de l'exercice antérieur s'élevant à 100 672 847,55 €, soit un total distribuable de 46 732 521,17 €, de la façon suivante:

Réserve légale 5% entièrement dotée.....	0 €
Réserve statutaire 1%.....	0 €
Dividendes.....	0 €
Report à nouveau.....	46732521,17 €

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents s'élevaient à :

Exercice	Montant des Dividendes versés	Montant des dividendes éligibles à la réfaction	Montant des dividendes non éligibles à la réfaction
2010 (versé en 2011)	0	0	0
2009 (versé en 2010)	16195342,24 €	54,48 €	16195287,76 €
2008 (versé en 2007)	21225173,20 €	71,40 €	21225101,80 €

VI. - Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur

- le contrôle des comptes annuels de la société Crédit Agricole Cheuvreux S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants

Estimations comptables

Votre direction procède à des estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes annuels, qui portent, notamment, sur la valorisation des titres de participation et des autres titres détenus à long terme, sur l'évaluation des engagements de retraite comptabilisés et les provisions pour risques juridiques.

Votre société a procédé en 2011 à l'estimation de provisions pour restructuration comme exposé en note 3.6 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel

applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 26 avril 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Pierre Clavié

Associé

Ernst et Young et autres

Valérie Meeus,

Associée

VII. - Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.

1203745